

RÈGLEMENT

Votes Victoires du sport édition 2024 du 18/11/2024 au 08/12/2024

1. PREAMBULE

« Les Victoires du sport 2024 » est un événement organisé par le Département de la Loire et en partenariat avec Parlons Sport Loire ayant pour objectif de récompenser les sportifs amateurs ligériens de l'année 2024. L'événement se déroulera le 20 décembre 2024. En amont de cet événement, du 18 novembre au 8 décembre 2024, le public et les comités sportifs départementaux sont invités à voter sur le site victoiresdusport.fr pour élire leurs sportifs favoris.

2. LES CATÉGORIES

Les Victoires du Sport 2024 récompenseront les sportifs et les équipes selon les 5 catégories ci-dessous :

- Meilleur sportif
- Meilleure sportive
- Meilleur espoir masculin
- Meilleur espoir féminin
- Meilleure équipe

3. LES NOMMÉS

Les nommés dans chacune des catégories ci-dessous ont été choisis par le Département de la Loire et Parlons Sports en tenant compte de leurs résultats sportifs sur l'année 2024.

Meilleur sportif

Loïc Vergnaud
Baptiste Chassagne
Franck Guyon
Yanis Bouchou
Sabin Coupat

Meilleure sportive

Sya Dembélé
Élodie Clouvel
Adeline Martin
Lyndsey Thomas
Liv Coupat

Meilleur espoir masculin

Théophile Naël
Damani Dembélé
Amine Diaf
Aymeric Dutrevis
Cameron Porte

Meilleur espoir féminin

Annette Coupat
Neela Lengue Te
Lisa Vieira
Djenna Léna Tene
Alycia Papini
Lucie Olivier

Meilleure équipe

Basket Club Montbrison (LF2 – femmes) :
Indépendante Stéphanoise (Top 12 – femmes)
Loire Nord Tennis de Table (Pro A – hommes)
Club Riorgeois de Tennis (N2 – hommes)
Saint-Chamond Volley (NF2 – femmes)

4. LE VOTE

Les votes se déroulent du 18 novembre au 8 décembre 2024 sur www.victoiresdusport.fr. Le grand public ligérien est appelé à choisir leurs sportifs et équipes favoris, dans cinq catégories.

Les votes ont lieu uniquement sur www.victoiresdusport.fr. Pour que le vote soit comptabilisé, l'internaute doit valider son choix pour chacune des 5 catégories (un choix maximum par catégorie).

Ce jeu est ouvert à toute personne physique majeure à la date de participation, à l'exception des conseillers départementaux, des agents de la direction de la communication et de la direction des sports du Département de la Loire. Il en est de même pour les salariés de Parlons Sport Loire. La participation est strictement personnelle et le joueur ne peut en aucun cas jouer pour le compte d'autres personnes.

5. LES RÉSULTATS

Dans chaque catégorie, le vainqueur sera le nommé ayant reçu le plus grand nombre de votes parmi les nommés de la catégorie. Des pointages hebdomadaires seront effectués en cas d'égalité, le nommé ayant été en tête des votes le plus grand nombre de jours sur la période de vote sera déclaré vainqueur.

A l'issue de la période de vote (du 18 novembre au 8 décembre 2024), l'ensemble des votes exprimés sur www.victoiresdusport.fr déterminera les vainqueurs dans chacune des cinq catégories.

A l'issue de la soirée du 20 décembre 2024, les résultats seront dévoilés sous 48h maximum sur la page Facebook du Département de la Loire, sur victoiresdusport.fr et sur loire.fr

6. LES PRIX SPÉCIAUX

Le Département de la Loire et Parlons Sports se réservent le droit de décerner des prix spéciaux lors de la soirée du 20 décembre. Ils viendront rendre hommage et récompenser des sportifs majeurs ou des entraîneurs remarquables. Toutes les décisions du jury seront souveraines et sans appel.